

REUNION DU 13/04/2022 – SALLE DU CONSEIL – 19H00

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du Conseil en mairie à 19H00, sous la Présidence d'Aurélié Chabenat, Maire de la commune.

Membres présents :

Mmes Turpin, Chabenat, Patient-Leleu, Mallet, Sauvage, Faucheret, Noyer-Moreira, Villepelet.

Mrs Obry, Pagny, Chabin, Papin, Gilbert, Grousseau, Braquart.

Excusé : Jean-François Braquart

Secrétaire de séance : Sandra Faucheret

1. Feu d'artifice de la fête de national

En préparation de la Fête Nationale qui aura lieu le mercredi 13 juillet 2022 à Saint-Palais, le Maire propose de réserver dès à présent son feu d'artifice et présente le devis de la société Ruggieri d'un montant de 1 400 €, montant identique à 2021. Le conseil accepte de réserver le feu d'artifice présenté.

Délibération n°152022

2. Remboursement des frais d'électricité du commerce

Le contrat d'électricité du commerce ayant été repris par le gérant actuel du restaurant au 1^{er} février, les factures des mois de novembre, décembre 2021 et janvier 2022, acquittées par la commune, doivent être remboursées par M. Chahine. Compte tenu de la somme qui s'élève à 1 123,44€, le gérant a demandé un étalement de sa dette sur 4 mois. Il nous a transmis 4 chèques à encaisser en mai, juin, juillet et août.

Le conseil municipal, après délibération, accepte l'étalement de la dette de M. Chahine et la perception des 4 chèques d'un montant de 280,86 € chacun.

Délibération n°142022

3. Accueil familles ukrainiennes

La commune a accueilli deux familles ukrainiennes le 2 avril. Elles sont logées dans le logement communal au-dessus de l'école. La population de Saint-Palais et alentours s'est mobilisée pour les accueillir dans les meilleures conditions possibles en donnant des meubles, de la vaisselle, du linge, des vêtements, des denrées alimentaires... La commune tient à les remercier tous pour ce formidable élan de générosité et de solidarité. Violetta, Julia et leur fils Nikita et David les en remercient chaleureusement.

Le conseil municipal approuve, après délibération, le soutien aux victimes de la guerre en Ukraine dans la mesure des capacités de la collectivité (hébergement de familles et organisation de collectes de matériel).

Délibération n°092022 - Délibération n°102022- Délibération n°112022

4. Vote du compte de gestion et du compte administratif du budget communal 2021

Le compte administratif du budget communal 2021 est présenté au conseil municipal et fait apparaître un excédent de 87 157,68 € en fonctionnement et un déficit de 197 483,33 € en investissement. Ces résultats étant en tout point identiques aux résultats du compte de gestion de la commune, ils sont approuvés, après délibération, par le conseil municipal.

Délibération n°122022

5. Vote des taux

Le Conseil municipal ne souhaite pas changer les taux et adopte (14 voix pour et 1 abstention), après délibération, les taux de la manière suivante :

1. Taxe sur le foncier bâti : 31.52
2. Taxe sur le foncier non bâti : 42.44

Délibération n°132022

6. BUDGET UNIQUE COMMUNAL

Le Maire présente la section de fonctionnement, chapitre par chapitre. Elle s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 520 497,00 €.

Le Maire présente de la même manière la section d'investissement qui s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 407 823,00 €.

Les principaux postes de dépenses en 2022 sont les travaux d'agrandissement de la cantine scolaire, l'achat de l'épareuse, divers travaux de voirie et la poursuite du projet de rénovation du commerce.

7. Questions diverses / tour de table

RAPPEL : 2nd tour des élections présidentielles : dimanche 24 avril 2022 – 8h00 à 19h00 – salle des associations.

Sandra et Isabelle V. absentes

Créneaux	Poste 1	Poste 2	Poste 3
08h00 – 10h00	Aurélie	Priscilla	Corinne
10h00 – 12h00	Jean-Michel	Jean-François	Marylène
12h00 – 14h00	Guillaume	Patrick	Alexandre
14h00 – 16h00	Guillaume	Patrick	Alexandre
16h00 – 19h00	Pierre	Solène	Isabelle T.

Repas du conseil chez la Maison Chahine

Date du repas fixée le jeudi 5 mai à 19h00.

Marché de potiers – 28 et 29 mai 2022

Possibilité de s'inscrire sur le planning pour aider dans l'organisation de cette manifestation (buvette, restauration...). Prochaine réunion le 26 avril à 18H30.

Espaces jeunes

Proposition d'intervention d'un animateur des espaces jeunes de Saint-Martin et Henrichemont pour faire connaître ces lieux aux jeunes ados de Saint-Palais.

Rencontre des nouveaux habitants et nouveau-nés de Saint-Palais

La rencontre sera organisée le vendredi 20 mai au centre communal. Les associations seront invitées à participer pour présenter leurs activités.

Coupure d'eau potable

Problème de pression et de coupure d'eau le week-end du 2 et 3 avril sur les communes de Quantilly, Achères et Saint-Palais. Problèmes liés à une panne informatique. Tout est rentré dans l'ordre dans la journée du lundi 4.

Problème de transport scolaire pour le collège

Lié à un remplacement de chauffeur. A oublié de s'arrêter à Saint-Palais le lundi 4 avril. Ce problème sera signalé lors de la prochaine réunion du syndicat de transports scolaire.

Api Restauration

Une demande de réunion a été faite auprès du responsable de la cuisine centrale qui gère la cantine de l'école de Sant-Palais. Deux relances ont été réalisées mais à ce jour nous n'avons toujours aucune réponse.

Parc des plantes

Il est demandé d'ôter le panneau à l'entrée du parc car il est en mauvais état en attendant qu'il soit refait dans le cadre de la finalisation des parcours découvertes.

Panneau stop au Désert

Il est demandé d'enlever les pousses d'acacia qui obstruent le panneau stop à la sortie du lieu-dit le Désert.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h40.

Pour information :

➔ Prochain conseil municipal : *mercredi 18 mai à 19h00*

Le Maire,

Le secrétaire,

Les membres du conseil,